

PRELEVEMENTS POUR ANALYSE DE TERRE : OU EN EST-ON AUJOURD'HUI

Rannou Pierre (1), GOUPILLE Cécile (1)

(1) Laboratoire AGRILABO Morlaix – agrilabo@wanadoo.fr

Objectif :

Le contexte agricole bouge, les techniques culturales évoluent. L'objectif est de proposer une technique de prélèvement permettant d'obtenir un échantillon de terre le plus représentatif possible dans tous les cas. La technique associe l'agriculteur et tient compte des impératifs de préparation de l'échantillon pour le laboratoire. La fiche de renseignement accompagnant l'échantillon prend une place d'autant plus importante qu'il y aura un conseil de fertilisation d'établi à l'issue de l'analyse. La base de référence, pour le prélèvement, reste la norme NF X 31-100.

Où, quand et avec quel matériel ?

La technique proposée requiert un matériel relativement simple et facile à mettre en œuvre. Il doit être réservé à cet effet et ne doit pas générer de pollution.

La période de prélèvements devra éviter les excès climatiques et se situer de préférence avant l'implantation d'une culture, avant le travail du sol et tout apport d'amendement basique, organique ou engrais.

Définir la zone de prélèvement avec l'agriculteur. En général ce sera sur l'ensemble de la parcelle après élimination des zones atypiques (entrée du champ, zones de stockage, mouillères, ...)

A quelle profondeur et combien de prélèvements élémentaires ?

Prélever à 20 cm de profondeur convient dans la majorité des cas en grandes cultures y compris pour les techniques sans labour et le travail simplifié. Le nombre de prélèvements sera de 15 au minimum et répartis sur les diagonales de la zone définie homogène.

La règle de base reste « le prélèvement se fait à la profondeur de labour maximum ». Elle s'applique donc pour les sols peu profonds.

Les cultures pérennes (vigne et arboriculture) exigent un prélèvement à 50 cm. La localisation se fera sur un espace situé à 40 cm de part et d'autre du rang de plantation. Les 15 prélèvements élémentaires seront respectés.

Sur les prairies permanentes on se limitera à la profondeur de 10 cm. Compte tenu de l'hétérogénéité liée aux restitutions par pâturage nous proposons d'élever le nombre de prélèvements à 20.

La fiche de renseignement fait partie de l'échantillon adressé au laboratoire

Prévoir 500 g à 1 kg d'échantillon pour le laboratoire. Si nécessaire diviser l'échantillon en prenant un minimum de précautions.

L'emballage sera hydrofuge et inerte. Aucun document ne doit être en contact avec la terre.

La fiche de renseignements devra indiquer les coordonnées précises de l'agriculteur et de la parcelle. Pour un conseil de fertilisation un historique de la fertilisation sur 2 ans est nécessaire (méthode Comifer).

L'échantillon doit être expédié le plus rapidement possible au laboratoire.

Le prélèvement représente un coût non négligeable

Toute action de prélever un échantillon représente un coût qu'il soit réalisé correctement ou pas. Le laboratoire devra donc s'assurer que les prélèvements sont bien réalisés selon un cahier des charges précis.

Réaliser un bon prélèvement pour une bonne analyse permet à chacun d'en sortir gagnant à commencer par l'agriculteur.